



République Française
Département LOIRET
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Mairie de Fréville-du-Gâtinais

Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le

ID : 045-214501504-20230621-D2023_35-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 20/06/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	7	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2023, le 20 Juin à 18:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. POISSON André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 14/06/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/06/2023.

Présents : M. POISSON André, Maire, M. CHENAULT Yohann, Mme ASSELIN Caroline, Mme GEINDREAU Sabine, Mme BECQUE Cathy, M. FRAPPIN Christophe, M. FRANCAERT Jean-Luc

Excusé avant donné procuration : M. BAUNARD Dominique à M. POISSON André

Excusé : M. PELLETIER Laurent

Secrétaire de séance : M. FRANCAERT Jean-Luc

D2023_35 – Achat d'extincteurs

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de la mise à jour du document unique concernant la sécurité au travail des agents. Il est nécessaire d'investir dans l'achat de 2 extincteurs, l'un à l'atelier et l'autre dans le garage.

Il présente les tarifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **accepte** le devis de Eurofeu qui s'élève à 151,52 € HT, le mieux disant.
- **autorise** le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à cet achat.
- **sollicite une subvention** du Conseil Départemental la plus élevée possible au titre de l'aide aux communes à faibles population.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/06/2023
Le Maire
M. André POISSON

Le secrétaire de séance,
M. FRANCAERT Jean-Luc

